

## **ACTIVITÉ PARTIELLE**

## Les critères d'identification des salariés vulnérables restent inchangés

(D. n° 2022-1369 du 27 oct. 2022)

a procédure de placement en activité partielle des salariés vulnérables face au risque de développer une forme grave d'infection par la Covid-19 est reconduite.

Le décret du 27 octobre 2022 relatif aux personnes vulnérables présentant un risque avéré de développer une forme grave d'infection au virus de la Covid-19 reconduit les critères d'identification applicables dans le cadre du précédent dispositif d'activité partielle spécifique aux salariés vulnérables. Ceux-ci sont liés à l'âge du salarié ou à la nature de la pathologie dont il est atteint. Pour certains d'entre eux, l'éligibilité au dispositif dépendra aussi de la possibilité de mettre en place des mesures de protection renforcées au sein de l'entreprise.

Si le niveau de prise en charge de l'activité partielle des salariés considérés comme particulièrement vulnérables à la Covid-19 a été réduit pour les employeurs, les conditions d'accès à ce dispositif spécifique n'ont pas été modifiées. Le décret précité reprend les modalités fixées par le décret n° 2021-1162 du 8 septembre 2021 qui encadrait le précédent dispositif d'activité partielle propre aux salariés vulnérables.

Ce texte modifie en outre le décret n° 2021-13 du 8 janvier 2021 afin d'actualiser la référence juridique permettant d'appliquer ces mêmes critères de vulnérabilité à la délivrance d'indemnités journalières aux travailleurs indépendants pour leurs arrêts de travail débutant à compter du 1er octobre 2022.

Le dispositif d'activité partielle pour les salariés vulnérables présentant un risque avéré de développer une forme grave d'infection au virus de la Covid-19 mis en place durant la pandémie a par ailleurs été prolongé jusqu'au 31 janvier **2023** (D. n° 2022-1195 du 30 août 2022).



(76) Depuis le 1er octobre dernier, **ADESTI** a changé de dénomination et devient masanté.pro!



14 décembre 2022

Assemblée Générale Extraordinaire de Présanse Intercontinental Paris Le Grand (Grand Hôtel) - Paris 9e

11 ianvier 2023 Conseil d'administration 10 rue de la Rosière - Paris 15°

12 janvier 2023 Journée d'étude